

Acte constitutif de l'Association canadienne de recherche en santé au travail

1. Préambule :

Les Canadiens consacrent la majeure partie de leur vie adulte au travail. Par conséquent, les incapacités et les affections en rapport avec les activités professionnelles peuvent avoir un impact important, tant sur les individus que sur l'ensemble de la société canadienne. Santé Canada estime que le coût annuel engagé pour compenser la perte de productivité attribuée à l'invalidité de courte et de longue durées, ainsi qu'à la mortalité prématurée, dépasse les 44 milliards \$ (Santé Canada – Le fardeau économique de la maladie au Canada, 1993). Les estimations établies par d'autres sources suggèrent que la moitié de ce montant est directement liée aux maladies et blessures en relation avec le travail.

La nature du travail a évolué considérablement au cours des dernières décennies, et il est donc nécessaire de considérer de nouvelles approches pour maintenir et promouvoir le bien-être de la population active au Canada. Les stressors physiques et émotionnels et les changements apportés à l'organisation du travail se sont ajoutés aux agents chimiques et biologiques, à titre de facteurs exigeant une urgente attention en matière de recherche et de réglementation.

Les études sur la santé et le bien-être en milieu de travail sont menées tant à l'échelle micro que macro, variant de recherches biomédicales fondamentales sur les effets toxiques d'agents chimiques, biologiques et physiques, jusqu'à des aspects de l'organisation et de la gestion du travail, et de leurs répercussions sur la santé. De plus, des recherches en prévention et en réadaptation sont entreprises dans des domaines comme l'ingénierie, la gestion, l'ergonomie, le droit, la psychologie et les sciences sociales, ainsi que les disciplines de santé plus traditionnelles.

En résumé, les études sur la santé, la sécurité et le bien-être en milieu de travail s'appliquent à la gamme complète des environnements physiques et sociaux où nous exerçons nos activités professionnelles, ainsi qu'à l'évaluation des mesures prises en vue de prévenir ou de réduire les effets potentiellement nuisibles du travail sur la santé. Pourtant, la recherche et les chercheurs du domaine de la santé ne font pas beaucoup de vagues au Canada, et jusqu'à tout récemment, ils n'étaient pas encore représentés à l'échelle nationale.

L'Association canadienne de la recherche en santé et sécurité au travail a été fondée à Montréal, le 12 janvier 2001, pour combler cette lacune en offrant une tribune libre à l'intention des chercheurs, et pour formuler des conseils partout au pays sur les stratégies à élaborer dans le but de prévenir les lésions professionnelles et de promouvoir la recherche en santé au travail.

2. *Mission :*

Accroître et promouvoir la recherche sur la santé, la sécurité, et le bien-être au travail au Canada, et recommander des façons de modifier les activités et les environnements professionnels pour améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des Canadiens.

3. *Objectifs :*

3.1 Promouvoir la recherche en santé au travail au Canada -

- Susciter l'intérêt des organismes de financement, des ministères fédéraux et autres intervenants à l'égard de la recherche en santé au travail.
- Sensibiliser les groupes d'intérêts et le public à l'importance de la recherche.
- Favoriser le transfert des résultats des recherches aux utilisateurs.
- Promouvoir des politiques visant à faciliter la recherche en santé au travail (ex. : accès aux milieux de travail, lois sur le respect de la vie privée, etc.).
- Élaborer et promouvoir des programmes spécifiques de recherche et d'accessibilité aux ressources, notamment dans les cas d'initiatives nationales (ex. : études multi-centriques, programmes nationaux de surveillance ou de prévention des dangers ou des maladies), y compris les programmes non directement liés à l'indemnisation.
- Promouvoir des activités de prévention et de réadaptation (aux échelles nationale et provinciales).

3.2 Représenter la communauté des chercheurs en santé au travail -

- Promouvoir l'accessibilité aux ressources et aux appuis nécessaires pour former, attirer et conserver les chercheurs en santé au travail.
- Favoriser les interactions avec les IRSC pertinents, et représenter la santé au travail auprès de ces instituts.
- Favoriser les collaborations interprovinciales et internationales.
- Favoriser la communication entre les chercheurs, et les décideurs, les praticiens et les associations professionnelles.

3.3 Stimuler des liens de collégialité et d'échange de connaissances entre les chercheurs en santé au travail -

- Favoriser la communication et la collaboration entre les chercheurs canadiens du domaine de la santé au travail.
- Créer un forum de discussion pour maintenir une interaction entre les chercheurs et les organismes de recherche.
- Stimuler l'intérêt des nouveaux chercheurs à l'égard du domaine de la santé au travail.

4. *Adhésion à l'Association :*

L'adhésion à l'Association est offerte à tous les chercheurs canadiens du domaine de la santé au travail. Les membres devront remplir une demande d'adhésion et y joindre une description de leurs activités de recherche.

5. *Structure organisationnelle :*

L'Association sera composée de coprésidents, d'un comité directeur, de membres et de groupes de travail affectés au besoin à des tâches précises. Les décisions seront prises en fonction du vote majoritaire des membres. Une participation sans droit de vote sera offerte à des institutions ou à des groupes affiliés (à des fins de commandite).

Rôle du comité directeur :

- a) Agir à titre de porte-parole pour l'Association, bien que tous les membres devraient être en mesure de représenter et de promouvoir les recherches en santé au travail.
- b) Coordonner les activités de l'Association.
- c) Communiquer avec les groupes de travail.

Membres du comité directeur:

Coprésidents : Nicola Cherry, U. of Alberta; Patrick Loisel, Université de Sherbrooke,

Membres : Stephen Bornstein, Memorial University; Susan Kennedy, UBC;
Harry Shannon, McMaster University

6. *Groupes de travail initiaux*

6.1 Site Web, répertoire de chercheurs, communications

Mandat : Développer un site Web, constituer des listes d'adresses, veiller aux autres aspects relatifs aux communications pour l'Association.

Membres initiaux : Bruce Case, Université McGill; Paul Demers, UBC;
Susan Kennedy, UBC; Guy Perrault, IRSST.

6.2 Réunion nationale

Mandat : Collaborer avec l'Association des commissions des accidents de travail (ACATC) du Canada pour organiser une réunion des chercheurs en novembre 2001, dans le cadre du forum, public organisé par cette association.

Membres initiaux : Katherine Lippel, UQAM; Bob Norman, University of Waterloo; Jean-Yves Savoie, IRSST; Harry Shannon, McMaster University.

6.3 Financement

Mandat : Réunir les fonds nécessaires aux activités de l'Association (tâches administratives, échanges scientifiques /projets).

Membres initiaux : Stephen Bornstein, Memorial University; Karen Messing, UQAM; Sylvie Montreuil, Université Laval.

6.4 Priorités

Mandat :

- a) Déterminer les objectifs spécifiques de l'Association, et établir les priorités.
- b) Proposer un mécanisme d'identification des priorités nationales de recherches en santé au travail et en matière d'affectation des ressources adéquates pour y répondre (ex. : chercheurs et personnel de soutien à la recherche, domaines de recherche, programmes interprovinciaux, activités, etc.).
- c) Réviser les besoins indentifiés par les agences et organismes qui représentent les réseaux de santé et sécurité du travail et articuler les priorités de recherche qui reflètent les des besoins indentifiés. (e.g. commissions d'indemnisation, les organisations d'employeurs et de travailleurs en santé et sécurité du travail, les groupes de travailleurs accidenté, etc).

Membres initiaux : Nicola Cherry, University of Alberta; Joan Eakin, University of Toronto; Mark Goldberg, Université McGill; Patrick Loisel, Université de Sherbrooke; Cam Mustard, Institut de recherche sur le travail et la santé; Jack Siemiatycki, Université du Québec; Susan Stock, Service de la santé publique de la Ville de Montréal.

7. Administration future de l'Association

L'Association a été fondée par un comité organisateur composé de chercheurs en santé au travail œuvrant partout au Canada (voir la liste ci-dessous), qui ont accepté de faire de la recherche sur la santé, sur la sécurité et sur le bien-être en milieu de travail une priorité nationale. Le comité directeur proposera au comité organisateur actuel une façon démocratique de renouveler le mandat des futurs comités de direction qui seront choisis par l'ensemble des adhérents à l'Association.

8. Comité organisateur :

Kristen Aronson, Santé communautaire et épidémiologie, Queen's University
Chantal Brisson, Hôpital du Saint-Sacrement, Université Laval
Stephen Bornstein, Centre de recherche appliquée en santé, Memorial University
Bruce Case, Faculté de pathologie, Université McGill
Nicola Cherry, Programme de santé au travail, University of Alberta
Joan Eakin, Santé publique, University of Toronto
Paul Demers, Hygiène du travail et du milieu, UBC

Mark Goldberg, Faculté de médecine, Université McGill
Susan Kennedy, Hygiène du travail et du milieu, UBC
Niels Koehncke, Centre de médecine agricole, Saskatoon
Dan Krewski, Épidémiologie et médecine communautaire, Université d'Ottawa
Katherine Lippel, Département des sciences juridiques, UQAM
Patrick Loisel, Réadaptation professionnelle, Université de Sherbrooke
Karen Messing, CINBIOSE, Faculté de sciences biologiques, UQAM
Sylvie Montreuil, Chaire en gestion de la santé et de la sécurité du travail, Université Laval
Cam Mustard, Institut de recherche sur le travail et la santé, Toronto
Bob Norman, Faculté de kinésiologie, University of Waterloo
Guy Perrault, IRSST, Québec
Jean Yves Savoie, IRSST, Québec
Jack Siemiatycki, Institut Armand-Frappier, Université du Québec
Harry Shannon, Santé au travail et médecine environnementale, McMaster University
Susan Stock, Institut national de santé publique du Québec